

# Entrepreneuriat : la crise accroît le risque d'improvisation

*Les réseaux d'aide à la création d'entreprise alertent sur les conséquences d'un manque de préparation.*

**CORINNE CAILLAUD**  
@corinnecaillaud

**249 340**  
immatriculations  
d'entreprises  
recensées par l'Insee  
entre les mois d'août  
et octobre 2020

**CONJONCTURE** Les derniers chiffres de l'Insee le prouvent, la crise ne freine pas les créations d'entreprises, bien au contraire. Au cours des trois derniers mois, 249 340 immatriculations ont été enregistrées, soit 20 % de plus que sur la même période l'année dernière. Mais pour Philippe Lamblin, président de BGE, réseau associatif d'aide à la création d'entreprise, il ne s'agit pas forcément d'une bonne nouvelle. « Trop de gens s'installent sans avoir assez réfléchi leur projet, et ils se mettent en danger », alerte cet ancien DRH qui craint que nombre de salariés victimes de la crise ne se lancent sans être préparés, espérant ainsi créer leur propre emploi. « On ne s'im-

provise pas entrepreneurs, il y a des prérequis, et ceux qui s'en sortent sont ceux qui maîtrisent les fondamentaux : marché, client et rentabilité », explique Philippe Lamblin.

Son association accueille, chaque année, en moyenne 100 000 candidats à la création d'entreprise. Parmi eux, 50 000 poussent véritablement leur projet entrepreneurial, mais au final 16 000 passent réellement à l'acte, preuve du manque de solidité de la majorité des projets. « Un jour nous allons payer la facture. Ces créateurs d'entreprise n'ont pas droit aux aides quand ils n'ont plus de travail. Nous allons vivre des périodes complexes, et il faut qu'on ait des entreprises en capacité d'encaisser ces secousses », estime-t-il.

Un point de vue partagé par Catherine Montant. Devenue chef

d'entreprise à 53 ans, elle assure que préparer son projet « nécessite un chemin particulier ». Le sien a duré un an et demi avant qu'elle puisse ouvrir, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, La Force d'Epione, un centre d'activité physique et de bien-être pour les personnes fragilisées au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Dix-huit mois durant lesquels cette ancienne experte-comptable, sans emploi à la suite d'une maladie, a dû réviser ses ambitions.

## Accompagnement

« Les différentes structures qui m'ont accompagnée m'ont permis de mûrir mon projet. Je rêvais d'un établissement avec piscine, mais le coût était trop élevé », confie la dirigeante qui a successivement travaillé son concept au sein d'un incubateur, puis d'un accélérateur.

Pour Denis Dementhon, le di-

recteur général du réseau associatif France active, cet accompagnement à la création d'entreprise est primordial. Ses équipes suivent d'ailleurs dans la durée les entreprises nouvellement créées, et veillent à ne pas descendre en dessous d'un taux de pérennité à trois ans de 80 %. Il souhaite cependant temporiser. « Il faut faire attention toutefois à ne pas véhiculer un discours qui nous ramènerait vingt ans en arrière, en laissant supposer qu'il n'y aurait que des gens formés qui pourraient entreprendre, et qu'un public en serait exclu. Qu'il y aurait d'un côté les vrais chefs d'entreprise et de l'autre des bricoleurs », prévient-il.

Si l'accompagnement est essentiel, « beaucoup de gens sont capables de créer leur propre emploi et n'en sont pas conscients, notamment des personnes qui ont de fai-

bles qualifications. Or il y a des territoires où il est plus facile de trouver des clients qu'un employeur », confirme Frédéric Lavenir, le président de l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie).

Pour l'ex-patron de CNP Assurances, « les pouvoirs publics doivent soutenir les dispositifs d'aide à la création d'entreprise, c'est un élément clé de la relance ». Mais il pose aussi la question de l'égalité des droits en matière de couverture sociale. « Les indépendants ont des taux de cotisations supérieurs pour des droits inférieurs. On ne peut pas continuer à diviser la population en deux, avec les salariés d'un côté et les indépendants de l'autre. D'autant que les individus seront de plus en plus appelés à passer d'un statut à l'autre au cours de leur vie. » ■